



Divertissements et loisirs dans les sociétés urbaines. Introduction

Robert Beck, Anna Madoeuf

► **To cite this version:**

Robert Beck, Anna Madoeuf. Divertissements et loisirs dans les sociétés urbaines. Introduction. Robert Beck et Anna Madoeuf. Divertissements et loisirs dans les sociétés urbaines à l'époque moderne et contemporaine, Presses Universitaires François-Rabelais de Tours, pp.9-25, 2005, Perspectives Historiques. <halshs-01020224>

HAL Id: halshs-01020224

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01020224>

Submitted on 12 Jul 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

BECK ROBERT et MADOEUF Anna, 2005, « Divertissements et loisirs dans les sociétés urbaines. Introduction », in *Divertissements et loisirs dans les sociétés urbaines à l'époque moderne et contemporaine*, dir. R. Beck et A. Madoeuf, Tours, Presses Universitaires François-Rabelais, coll. Perspectives historiques, p. 9-25.
Ouvrage disponible en édition numérique depuis 2013 : <http://books.openedition.org/pufr/609>

Robert Beck et Anna Madoeuf

Divertissements et loisirs dans les sociétés urbaines. Introduction

Cet ouvrage présente, sous un intitulé légèrement modifié, les actes du colloque international « Divertissements et loisirs dans les sociétés urbaines - une approche comparative monde occidental - monde musulman », tenu à l'Université François-Rabelais de Tours du 15 au 17 mai 2003, et co-organisé par deux de ses centres de recherche, le Centre d'Histoire de la Ville moderne et contemporaine (CEHVI) et le Centre d'études et de recherches sur l'urbanisation du monde arabe (URBAMA).

Le lecteur pourrait être surpris par cette thématique des divertissements et loisirs par rapport à la seule société urbaine, mais la ville connaît effectivement des usages des loisirs qui lui sont spécifiques et s'inscrivent dans l'urbanité - citons comme exemple la promenade qui ne se pratique pas dans les sociétés rurales (ou seulement par des gens de culture citadine). La ville est aussi créatrice de nouvelles pratiques ludiques définissant sa propre culture urbaine de divertissements et de loisirs : le théâtre, modèle de l'Antiquité repris à l'époque moderne, le jeu de paume sous l'Ancien Régime, le billard pratiqué depuis la même époque, les salons de jeux de nos jours... Cette culture des divertissements et des loisirs trouve aussi son expression dans le paysage urbain : ceci va de la construction et l'embellissement de bâtiments et d'espaces particuliers, comme les théâtres, les salles de jeux de paume, les promenades, en passant par les salles de café-concert et de cinéma, jusqu'à celui, tout à fait récent, des pistes pour la pratique du skate-board. L'importance de ces expressions spatiales des divertissements dans le paysage urbain se révèle pleinement dans les récits des voyageurs quand les théâtres et les promenades¹ servent de critères décisifs pour juger de la beauté et de la qualité de vie d'une ville. La ville, à la fois à travers l'invention, la pratique et la spatialisation des divertissements et des loisirs, possède donc des liens tout à fait spécifiques avec ceux-ci².

Il s'agissait d'un colloque historique, incluant les époques modernes et contemporaines. Pour enrichir la thématique de ce colloque et pour trouver des réponses à certaines questions, nous avons également choisi une approche comparatiste³. Approche comparatiste d'abord au sein du monde occidental, avec des contributions concernant, à côté de la France, l'Angleterre, le

¹ Voir, à ce sujet, la contribution de Sandra Pascalis.

² Est-il un hasard que la revue *Histoire Urbaine* ait consacré son premier numéro aux loisirs (2000), soulignant ainsi une fois de plus les rapports spécifiques entre ceux-ci et les sociétés urbaines ?

³ Pour une justification d'une telle approche, voir H.G. Haupt, « La lente émergence d'une histoire comparée », in *Passés recomposés. Champs et chantiers de l'histoire, AUTREMENT*, série « Mutations », n^{os} 150 - 151, janv. 1995, p. 196 - 207.

Canada, l'Allemagne, l'Italie et la Grèce. Approche comparatiste ensuite entre le monde occidental, et le monde maghrébin et proche oriental. Qu'il nous soit permis, d'ores et déjà, de constater des différences finalement assez modestes, et de parler plutôt d'un certain décalage culturel - la fête dans le monde arabe (voir les contributions d'Anna Madoeuf et de Gaëlle Gillot) ne rappelle-t-elle pas la fête disparue de nos villes, définie par l'exubérance et par la transgression périodique des normes ? La fonction des cafés pour la société des villes arabes, analysée par Nora Lafi, ne rappelle-t-elle pas celle des grands cafés de Vienne, mais aussi celle des tavernes à bière dans la société bavaroise ?

« Divertissements » et « loisirs »

Mais comment justifier l'utilisation de ces deux termes, « divertissements » et « loisirs » dans l'intitulé du colloque et de cet ouvrage ? Selon une définition de 1740, reproduite par le dictionnaire *Le petit Robert*, le terme « loisir » caractérise les occupations et les distractions pendant le « temps de liberté ». Or il ne peut y avoir de temps libre ressenti comme tel qu'à partir du moment où il y a un temps de travail bien délimité, qui se généralise dans les sociétés industrielles depuis la seconde moitié du XIX^e siècle. Avant cette stricte délimitation en temps de travail et temps libre (qu'il faut répartir en outre entre temps biologique - sommeil, repas, hygiène corporelle -, et un temps pour soi), l'homme du peuple disposait assez librement de son temps de travail. Les exemples du compagnon vitrier Ménétra à la veille de la Révolution⁴, du tourneur en chaises Bédé vers 1820⁵ soulignent bien ce fait : ils quittent librement leur atelier pour aller boire un verre, et ils chôment le lundi, voire d'autres jours de la semaine, gardant ainsi une certaine autodétermination de leur temps de travail. Les divertissements des compagnons dont Jean-Marie Moine dresse le tableau, s'inscrivent en grande partie dans ce contexte préindustriel d'une limite poreuse entre temps de travail et temps libre. Mais vers la fin du XIX^e siècle, une discipline de travail stricte impose progressivement un temps de travail bien défini et calculé, se caractérisant par l'efficacité et par la productivité, dans les usines, ateliers et bureaux. Dorénavant, la nouvelle figure du « salarié » a du temps libre à sa disposition non seulement pour ses divertissements, terme qui va se dissoudre dans celui des loisirs, mais aussi pour le développement de sa propre personnalité, et finalement pour sa détente, conséquence de la découverte de la fatigue comme un des facteurs de la dégénérescence de la race⁶.

Ce temps de travail bien organisé et délimité provoque à son tour la revendication d'un temps pour soi par le mouvement ouvrier : il s'agit de l'exigence d'une journée de travail de huit

4 D. Roche (prés.), *Journal de la vie. Jacques-Louis Ménétra, compagnon vitrier parisien au XVIII^e siècle*, Paris, Montalba, 1982.

5 R. Gossez (prés.), *Un ouvrier en 1820. Manuscrit inédit de Jacques-Étienne Bédé*, Paris, PUF, 1984.

6 Quant au sujet de la fatigue, voir A. Rabinbach, *Le moteur humain : l'énergie, la fatigue et les origines de la modernité*, Paris, éditions La Fabrique, 2004 ; pour l'ensemble d'une définition du loisir, nous suivons Joffre Dumazedier, *Vers une civilisation du loisir ?*, Paris, Seuil, 1972, p. 26 - 28 [1^{ère} édition 1962].

heures, une des revendications majeures du mouvement ouvrier international avant 1914, à laquelle il faut ajouter celle du repos dominical ou hebdomadaire. Certes, en lisant les discussions menées lors des divers congrès des syndicats et bourses du travail avant 1914, c'est plutôt le souci du chômage et de l'alcoolisme ouvrier, ce dernier considéré comme la conséquence néfaste du surmenage imposé aux travailleurs, qui justifient cette revendication - mais il suffit de regarder l'imagerie conçue par la CGT en 1912 lors de sa lutte pour le congé du samedi après-midi (« semaine anglaise ») pour comprendre toute l'importance que ce syndicat attribue dorénavant aux divertissements : il s'agit d'un ouvrier en train de pêcher dans le cadre d'une nature splendide, pendant que sa femme et sa fille cueillent des fleurs. Ce « temps pour soi », apparaît dès 1883 dans le pamphlet de Paul Lafargue, *Droit à la paresse* : après une journée de travail de trois heures, dont la courte durée se justifie par l'augmentation de la productivité grâce à la force croissante des machines, et par le souci d'éviter toute surproduction, créatrice de chômage, il resterait à la libre disposition des travailleurs un assez grand nombre d'heures⁷. Ils pourraient les consacrer au repos, aux activités civiques, au développement intellectuel, et finalement aux plaisirs. Il s'agit d'un pamphlet dont les thèses ont gardé une actualité frappante à une époque de productivité démultipliée...

Les loisirs dans l'historiographie

L'historiographie, à part quelques exemples, a longtemps négligé les loisirs⁸, soit en les ignorant, soit en les traitant comme une simple annexe aux études portant sur les différentes classes sociales. Il fallut attendre les années 1970 pour connaître les premiers ouvrages consacrant une étude entière à cette thématique⁹ dans le sillage de Mai 68, et surtout d'une sociologie beaucoup plus ouverte au sujet des loisirs. Celle-ci, sous l'impulsion de Joffre Dumazedier, s'est penchée sur la question d'une civilisation du loisir depuis les années 1950¹⁰, avant de se tourner vers l'étude des temps sociaux¹¹, et elle trouve aujourd'hui sa prolongation, entre autres, avec les travaux de Christian Bromberger¹². L'arrivée de la gauche socialiste au pouvoir en 1981 enfin, a comme conséquence la création d'un ministère du temps libre qui, même s'il s'avéra bien éphémère, souligne néanmoins toute l'importance que les sociétés occidentales attribuent dorénavant à cette question.

L'historiographie française découvre alors les loisirs comme objet d'études : l'édition d'une revue, *Temps libre* (dont l'existence s'avère également bien éphémère) en apporte aussi bien la preuve que l'organisation du colloque d'Amiens en novembre 1982 sur l'oisiveté et les loisirs

7 P. Lafargue, *Le Droit à la paresse, réfutation du droit au travail, de 1848*, Paris, Oriol, 1883.

8 Pour des raisons de simplification, nous allons utiliser désormais le seul terme « loisirs ».

9 B. Cacérés, *Loisirs et travail du Moyen Age à nos jours*, Paris, Seuil, 1973.

10 J. Dumazedier, *op. cit.*

11 À titre d'exemple : N. Samuel, M. Romer, *Le temps libre : un temps social*, Paris, Librairie des Méridiens, 1984 ; R. Sue, *Temps et ordre social*, Paris, PUF, 1994.

12 Chr. Bromberger (dir.), *Passions ordinaires. Du match de football au concours de dictée*, Paris, Bayard, « Société », 1998.

dans les sociétés occidentales au XIX^e siècle¹³. La publication de l'ouvrage *L'avènement des loisirs, 1850 - 1960*, sous la direction d'Alain Corbin¹⁴, constitue une nouvelle étape dans cette historiographie. Il y propose une synthèse ainsi que de nouvelles pistes de recherche, montrant ainsi tout l'intérêt qu'une telle histoire des loisirs peut présenter - constat que d'autres ouvrages parus depuis ne font que corroborer - pensons à Georges Vigarello, *Passion sport*¹⁵ ou encore à l'ouvrage collectif sous la direction de J. - P. Rioux et de J. - F. Sirinelli, *La culture de masse en France de la Belle Epoque à aujourd'hui*¹⁶. Le support temporel des loisirs, le « temps libre », est devenu à son tour objet de recherches historiques. André Rauch a ainsi étudié le temps des vacances et de ses usages¹⁷, alors que nous-même avons entrepris une étude de l'évolution historique du temps dominical¹⁸. La question du temps libre se retrouve aussi dans l'ouvrage récent consacré à l'histoire du temps de travail en France à l'époque contemporaine¹⁹.

Il s'agit donc d'une historiographie assez foisonnante qui concerne aussi bien les institutions des loisirs (bals publics, orphéons, cafés-concerts, cafés, associations sportives...) ²⁰ que les loisirs par rapport à d'autres champs de recherche - il n'y a qu'à regarder la parution récente de *l'Histoire du corps*, pour se rendre compte des liens qui peuvent exister entre une telle thématique et les loisirs²¹.

Quelques pistes possibles d'une histoire des loisirs

Commençons par introduire deux distinctions : d'abord celle qui existe entre les loisirs dans l'espace public urbain (jeux publics, sports, promenade...) et les loisirs faisant partie de la vie privée et intime (pratique de la musique, du dessin dans un cadre privé, jeux de société, collections, voire la télévision...). Précisons dès maintenant que cette seconde catégorie trouve beaucoup moins son entrée dans l'historiographie, suite surtout aux difficultés que rencontre l'historien avide de pénétrer l'intimité des foyers – deux contributions seulement évoquent cet aspect des loisirs (O. Zeller, R. Beck). Or il serait bien intéressant de connaître le rôle que ces activités privées peuvent jouer dans la vie quotidienne, à quel point ces loisirs intimes peuvent contribuer, par exemple à la cohésion familiale, associative etc., ou encore à une identité sexuelle et/ou sociale.

Une seconde distinction capitale à introduire concerne les sexes : les loisirs féminins au sein des sociétés urbaines, à conditions d'exister, sont de nature bien différente, avec des fonctions

13 Ad. Daumard (prés.), *Oisiveté et loisirs dans les sociétés occidentales au XIX^e siècle*, colloque pluridisciplinaire, Amiens (novembre 1982), Abbeville, Paillart, 1983.

14 Paris, Aubier, 1995.

15 Paris, Éditions Textuel, 2000

16 Paris, Fayard, 2002.

17 *Vacances et pratiques corporelles : la naissance des morales du dépaysement*, Paris, PUF, 1988.

18 R. Beck, *Histoire du dimanche, de 1700 à nos jours*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1997.

19 P. Fridenson, B. Reynaud, *La France et le temps de travail (1814 - 2004)*, Paris, Odile Jacob, 2004.

20 Nous n'avons absolument pas l'intention de dresser ici un tableau complet de cette historiographie.

21 A. Corbin, J.-J. Courtine, G. Vigarello, *Histoire du corps*, 3 t., Paris, Seuil, 2005.

et des représentations bien divergentes de celles des hommes, faisant plutôt partie de la sphère privée, tout au contraire des loisirs masculins (voir la contribution de Fiorenza Tarozzi). Les rapports entre les femmes et les loisirs constituent encore un champ de recherche peu étudié, ce que démontre aussi ce colloque, qui met en scène surtout les loisirs masculins, ne faisant apparaître ceux des femmes que dans un cadre familial.

Deux grands axes définissent en général les questions concernant la thématique des loisirs dans les sociétés urbaines :

- les loisirs en tant que pratique sociale au sein de la société urbaine ;
- les rapports des loisirs à l'espace et aux rythmes de la ville.

La pratique sociale des loisirs peut servir d'affirmation de l'identité sociale, mais aussi paroissiale - qu'on pense au fameux « palio » de Sienne -, religieuse (voir Michèle Dagenais) et urbaine : l'identité de villes aussi différentes que Lens ou Marseille se définit en grande partie à travers leurs équipes de football, alors que celle de Limoges, pendant longtemps, se définissait à travers les succès de son équipe de basket. L'identité d'une ville peut s'affirmer aussi sous forme de fêtes historiques, souvent reconstituées par la bourgeoisie urbaine vers la fin du XIX^e siècle pour commémorer des grands événements de l'histoire de cette ville. Mais l'existence de la fête efface peu à peu le souvenir historique et c'est elle qui contribue finalement à renforcer l'image de la ville - processus peu étudié jusqu'ici.

Les loisirs peuvent véhiculer la contestation²² - dès l'Ancien Régime, fêtes et révoltes se trouvent liées, de même que certaines institutions, comme les « abbayes de la jeunesse » véhiculent la contestation de l'ordre moral et social (mais aussi sa défense). Le public populaire des théâtres à l'époque de la monarchie censitaire utilise ces espaces pour exprimer son opposition contre les autorités religieuses et civiles (voir Malincha Gersin). Et que dire du carnaval, vecteur majeur de la contestation²³ ? De même, la culture ludique de la jeunesse du monde occidental des années 1960 porte en elle la révolte contre une guerre jugée sale, injuste et impérialiste, ainsi que contre une société de plus en plus consommatrice et figée dans ses convictions conservatrices.

L'utilisation des loisirs comme facteur de distinction sociale mériterait des études approfondies dans la suite des travaux du sociologue américain Thorstein Veblen sur la classe de loisir²⁴. Alain Montandon²⁵, quant à lui, montre ainsi l'exhibition du « beau monde » parisien sur les boulevards lors de ses « jours » et « heures » de promenade, moyen d'assurer et de confirmer une supériorité sociale mise en question. Pratiquer certains sports, comme l'équitation, le

²² Y.-M. Bercé, *Fête et révolte. Des mentalités populaires du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, Hachette/Pluriel, 1994 [1^{ère} édition 1976].

²³ Voir à ce sujet A. Faure, *Paris Carême-prenant. Du Carnaval à Paris au XIX^e siècle*, Paris, Hachette, « littérature & sciences humaines », 1978.

²⁴ T. Veblen, *Théorie de la classe de loisir*, Paris, Gallimard, « Sciences humaines », 1970.

²⁵ A. Montandon, « Une pratique sociale/lieu de mémoire : la promenade », *Francia*, 25/2, 1998, p. 49 - 67.

tennis, le golf, représentera ensuite un nouveau marqueur social, mais ces pratiques sont exposées aux « dangers » du mimétisme par les milieux plus modestes²⁶, demandant ainsi de perpétuelles réinventions de pratiques ludiques propres aux classes supérieures.

C'est dans ce contexte qu'on peut inscrire la question de l'oisiveté, modèle antique de l'« otium », c'est-à-dire la disposition libre du temps pour des activités intellectuelles, artistiques, politiques et ludiques. Le prince de la Renaissance, qu'évoque Florence Alazard, n'utilise-t-il pas ce loisir pour renforcer son pouvoir ? Disposer de temps libre pour soi ne fait-il pas aussi partie de la construction d'un charisme personnel ? Disposer librement de son temps suivant ce modèle aristocratique devient ainsi un marqueur social, toujours en vigueur à l'époque industrielle. Or la rencontre de ce modèle avec la nouvelle valeur, bourgeoise et morale, du travail, mériterait à son tour des études approfondies. Évoquons simplement une des conséquences de ce « rendez-vous », le nouveau rôle des femmes au sein des élites économiques et politiques du XIX^e siècle, à qui les maris (ou pères) transfèrent la tâche d'exhiber leur « otium », reflet de leur richesse et pouvoir.

À l'époque contemporaine, les loisirs peuvent aussi servir de moyen pour apaiser les conflits d'ordre social ou intergénérationnel. La création d'associations musicales et sportives dans le cadre des patronages au XIX^e siècle poursuit comme but principal la domestication et la moralisation d'une classe ouvrière jugée dangereuse, et encore de nos jours, les élites considèrent le sport comme moyen de pacification de quartiers jugés difficiles. On peut s'interroger, dans ce contexte, sur la promotion et l'essor de certains loisirs que Joffre Dumazedier a qualifiés d'« apolitisans », comme la pêche, le bricolage ou encore le jardinage, ce dernier trouvant son expression dans le mouvement des jardins-ouvriers. Et que dire en général du loisir comme « illusion de libération », concept cher à Henri Lefebvre et à Jean Baudrillard²⁷ ? C'est peut-être aussi dans ce contexte qu'une interrogation critique sur la commercialisation des loisirs, rappelée par plusieurs auteurs, et notamment de ses fins devrait s'imposer : cette commercialisation ne contribue-t-elle pas à enlever aux loisirs tout caractère contestataire, à rendre l'individu passif et simple consommateur, susceptible à la propagande publicitaire – ce que les yuppies américains en 1970 avaient déjà bien compris en occupant un des parcs de l'empire Disney... (voir la contribution de Sophie Didier). De façon plus générale : si les loisirs peuvent posséder une dimension contestatrice, il faut aussi s'interroger sur le rôle qu'on peut leur attribuer comme moyen de conservation de la société

Le second axe d'une histoire des loisirs dans les sociétés urbaines concerne leurs **rapports à l'espace et aux rythmes de la ville**. Il s'agit d'une thématique bien large dont nous allons

²⁶ Nous croyons cependant à l'existence d'une culture populaire authentique, avec ses divertissements, qui n'est pas le produit d'un tel mimétisme. Ce mimétisme populaire des pratiques culturelles venant des classes supérieures nous semble plus spécifique à l'époque de la culture de masses et à la disparition d'une culture populaire au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle.

²⁷ R. Sue, « Contribution à une sociologie historique du loisir », *Cahiers internationaux de sociologie*, 38^e année, juillet - décembre 1991, p. 291.

développer un seul aspect, à savoir les divertissements et loisirs des classes populaires urbaines, et leurs relations conflictuelles avec la perception de ces pratiques par les élites. Ce développement doit montrer que la pratique des loisirs ne constitue absolument pas une activité anodine, mais qu'elle représente un enjeu important pour les forces religieuses, politiques et sociales à toutes les époques.

Sous l'Ancien Régime, les divertissements se trouvent souvent en rapport direct avec le sacré :

- d'abord sur un plan spatial : les espaces religieux, l'église, le cimetière qui la jouxte, la place devant l'église servent très souvent aussi de lieux de divertissements ;
- ensuite sur un plan temporel : ce sont les cycles imposés par la religion qui rythment aussi les divertissements des fidèles, ou limitent des cycles profanes, comme celui du carnaval.

Or ces temps sacrés - fêtes religieuses, dimanches - avec leurs manifestations publiques comme les processions ou les pèlerinages, et ces lieux sacrés constituent souvent l'occasion de débordements festifs (qu'on peut encore rencontrer dans le monde musulman, voir Anna Madœuf et Gaëlle Gillot), constamment dénoncés par les autorités religieuses - ce qui amène à se demander si ces cérémonies religieuses elles-mêmes ne constituent pas une sorte de divertissement, et à s'interroger sur la nature de la perception des célébrations religieuses par les fidèles, mélange de sacré et de profane...

La volonté de l'Église post-tridentine de resacraliser ces espaces et ces temps religieux (suppression d'un grand nombre de fêtes, nouvelle discipline dominicale, interdiction d'utiliser des espaces sacrés pour des activités jugées profanes...), mais aussi la volonté épuratrice des Églises réformées (à Zurich, le réformateur Zwingli aurait même interdit la promenade dominicale !) provoquent par conséquent de nombreux conflits entre autorités religieuses et fidèles. Les premières profitent progressivement du soutien des autorités laïques dans cette lutte contre la culture populaire dont la condamnation devient depuis le XVIII^e siècle un des leitmotivs du discours des élites. Voltaire dénonce ainsi le pouvoir des cabaretiers, les seuls à profiter des fêtes religieuses. Une nouvelle sensibilité se développe au sein de la bourgeoisie qui n'arrive plus à tolérer les excès, supposés et vrais, d'une culture populaire bruyante et envahissante. À partir de la fin de l'Ancien Régime, les élites, dans un souci apparemment social et moral, commencent à confondre progressivement « temps libre » populaire et désordre - dorénavant, ce ne sont plus les fidèles en général mais les classes populaires, notamment celles des villes, qui se trouvent dans le collimateur.

La Révolution, en introduisant le calendrier républicain et en réduisant radicalement le nombre de jours « chômés », s'inscrit entièrement dans ce discours qui donne la priorité au temps comme facteur économique - de même, Napoléon I^{er} qui, tout en rétablissant le calendrier traditionnel, le prive de la plupart des anciennes fêtes religieuses. Il s'exprime aussi pour le travail du dimanche afin d'éviter tous les abus du temps libre par les classes populaires.

Ce discours dénonçant systématiquement les dangers du temps libre populaire, d'une « oisiveté » populaire, se poursuivra jusqu'au milieu du XX^e siècle, avant que la jeunesse « ne

prenne le relais », comme le montre Efi Avdela à travers l'exemple de la jeunesse grecque. Il développe ses propres modèles d'un temps libre passé selon les normes de la bourgeoisie, qui prévoient même à l'intention des ouvriers l'aménagement de « parcs de loisirs » avant l'heure. Il s'agit d'institutions bien surveillées, situées sur des emplacements faciles à contrôler, par exemple sur des îles, ce qui n'est pas sans rappeler la construction des premiers parcs du groupe Disney, étudiée par Sophie Didier.

Cette volonté de moralisation et d'encadrement montrée par les élites par rapport à la culture populaire d'abord, à celle des jeunes dans la seconde moitié du XX^e siècle ensuite, permet à nos yeux de nombreuses interrogations sur ses vrais motifs. Elles pourraient ainsi susciter d'autres interrogations, par exemple sur les liens qui peuvent exister entre culture populaire et subversion....

Bref, ce modeste développement d'une seule dimension du rapport des loisirs à l'espace et aux rythmes de la ville pour montrer toute la richesse que l'histoire des divertissements et loisirs peut offrir. Quant à ce colloque, nous regrettons l'absence de certains thèmes, et notamment celui des loisirs « illicites ». Nous pensons, à titre d'exemple, à la danse et ses fonctions sous l'Ancien Régime, sujet déjà à une véritable régulation, et dont de nouvelles formes, valse, polka etc., seront encore désapprouvées par les autorités au XIX^e siècle, pour ne pas parler du rock'n roll du milieu du XX^e. Les fonctions de ce plaisir dont seuls certains aspects ont été étudiés, mais aussi les causes profondes de sa désapprobation par les élites religieuses et civiles constituent d'excellents sujets d'étude - dont Maud Nicolas montre certains aspects dans sa contribution sur la danse dans la société urbaine de Tunis. On ne peut que regretter aussi, en évoquant les plaisirs « illicites », l'absence d'études portant sur la consommation de drogues - l'importance d'une drogue comme le LSD pour le mouvement hippie est indiscutable, mais ne pourrait-on pas élargir cette étude à l'ensemble du mouvement contestataire des années 1960, ou à l'avènement de nouveaux modes de vie ? De même, quelle signification peut-on attribuer à la consommation de boissons alcoolisées dans le pays de culture islamique ? Et finalement, en évoquant le plaisir, dimension capitale des loisirs, on est obligé de constater la quasi-absence de toute évocation de la sexualité... (à la notable exception de la contribution de Jean-Marie Moine).

On peut aussi regretter l'absence d'une autre thématique, étroitement liée aux loisirs, celle de l'ennui. L'incapacité de l'individu à « organiser » utilement ce temps à soi, ainsi que ses causes, représentent un champ de recherche encore peu défriché en France, alors qu'on peut suivre l'évolution de ce phénomène depuis la fin du XIX^e siècle dans le cadre d'un temps strictement organisé, de l'arrivée de la culture de masses, le recul de la fête et d'une culture populaire authentique, ainsi que de l'influence de la religion.... Le docteur Tardieu, n'écrit-il pas en 1903 que l'ennui du dimanche serait la simple conséquence de l'absence de Dieu ce jour-là²⁸ ?

28 É. Tardieu, *L'ennui, étude psychologique*, Paris, Alcan, « Bibliothèque de philosophie contemporaine », 1903.

Ces absences ne peuvent cependant pas cacher toute la richesse de ce colloque si stimulant, qui montre très bien, et le lecteur pourra s'en convaincre, tout l'intérêt et toute la richesse d'une histoire des loisirs et toute l'abondance de ses approches et problématiques.

Quelques suggestions de lecture

Une société qui se fonde, s'organise et se développe selon les logiques du travail et de la production, et où, parallèlement, le temps libre prend de l'ampleur, court le risque de la vacuité du temps non travaillé et est menacée par l'absurdité. Aussi, nos sociétés contemporaines, pour réussir leur projet, se doivent d'organiser simultanément le temps et le sens de cette dualité. De ce fait, le temps et le sens du loisir ne sont pas « autres », ni supplémentaires, ni décalés, ni à interpréter par défaut ou par excès. À titre d'exemple, on peut évoquer le cas du *curriculum vitæ*, soit une fiche signalétique présentant les compétences et aptitudes d'un individu à occuper un type d'emploi donné. Dans ce cadre, il n'est pas incongru - il est même recommandé - d'évoquer un ou plusieurs *hobby(s)*, de divulguer d'autres facettes de soi que celles explicitement requises. Ce document se veut le reflet d'une identité individuelle globale, qui, même sommaire, exprime néanmoins comment le temps « mort », ou l'ennui, sont en quelque sorte des tabous dans des sociétés qui s'identifient par la densité et la complétude.

La pratique d'un loisir participe légitimement, voire de manière presque obligée, de la façon dont l'individu contemporain crée et met en scène sa « personnalité ». Le loisir ne commence pas mécaniquement après les heures de bureau, non plus qu'il ne s'inscrit seulement dans le créneau du rythme social induit par la réduction du temps de travail... Le loisir est devenu élément de définition et de constitution des sociétés contemporaines, il façonne et juxtapose les différentes sphères d'existence des individus, depuis le cadre urbain - ici mis en exergue - jusqu'à la sphère domestique - moins illustrée - et si l'on prend en considération cet objet étrange et d'interprétation polysémique qu'est la télévision, il niche donc au cœur du loisir, au plus près de l'être humain.

Saisis à l'échelle de la ville, les loisirs engendrent même des cités d'un genre particulier, comme le montre Sophie Didier, en présentant le modèle intégral proposé et théorisé par Disney. Disneyland, du parc de loisir à la ville idéale, est une utopie urbaine en ce sens que ce modèle se donne à interpréter comme une réussite, non une parodie de cité mais une possibilité de ville, inspirée du rêve américain, donc mieux que la « vraie ville ». Ces formules urbaines, élaborées depuis la transposition en trois dimensions d'un monde imaginaire, se sont diffusées dans l'espace urbain américain et le groupe Disney participe de ce fait légitimement à la création et à l'aménagement d'espaces publics.

De la même manière, il existe un modèle de ville thermale ou balnéaire, comme en témoigne Bernard Toulhier, en traitant d'exemples français. La composition de ces villes particulières, leur architecture et leur structure, traduisent un projet urbain orienté ; les formes construites et produites révèlent, en détail et globalement, la nature de leur conception, ce sont

des villes modelées et modulées, comme ajustées aux loisirs qui les ont fondées.

Par ailleurs, la lecture même d'une ville, de ses lieux, de ses topographies, peut être conditionnée par l'orientation d'un regard associé à un mode de vie, c'est le cas du Paris (1855-1937) révélé par Joanne Vajda, capitale sous l'influence d'une élite cosmopolite, adepte notamment des « *skating-rinks* » (patinoires) et autres jeux à la mode. Cette élite voyageuse, par sa fréquentation et son impulsion, a façonné une nouvelle géographie de Paris et a contribué à forger sa représentation de « capitale des plaisirs ». Également à Paris, et toujours dans l'exploration d'une géographie ludique, Olivier Dautresme, à partir cette fois-ci d'une approche ponctuelle, montre comment le Palais-Royal à la fin du XVIII^e siècle, a été un enjeu des spectacles et des genres théâtraux, un lieu atypique et expérimental, un entre-deux « hors la cour et au-delà de la foire ».

Comme le suggère Maud Nicolas, danser lors d'un mariage aujourd'hui en Tunisie n'est pas nécessairement très amusant, au contraire. Pour nombre de participants, cela peut être un moment d'exposition obligé, très préparé ; il faut alors se contrôler, danser selon son genre, danser selon son lien de parenté avec les mariés, danser de manière codifiée selon *qui* l'on est. Il faut donc « savoir ». Il s'agit en fait d'un exercice de bienséance appliquée, où la retenue est de mise et où mouvements et gestes sont avant tout signifiants, notamment dans la composition d'une ronde rituelle, où la distribution et les postures des protagonistes font partie du cérémonial et scellent les alliances. Par contre, autre moment et autre dimension de la danse, ce qui semble plus spontané et plus joyeux, ce sont les quelques pas ou mouvements esquissés en surimposition d'autres activités fort peu excitantes, telles les corvées ménagères. Travailler en dansant, danser en travaillant, ou travailler et danser ?

De fait, l'amusement ne craint pas le paradoxe et l'on peut aussi, semble-t-il, parfois s'amuser fort bien tout seul et même lorsque l'on est impliqué en premier lieu dans une activité contraignante. Au-delà de la capacité humaine à suivre ou à tenir simultanément plusieurs postures, au-delà du caractère versatile des individus, se font jour également, entre retenue et abandon, les déclinaisons de tous ces registres subtils de mise en scène de soi et des niveaux d'implication, spontanée ou affectée, aux actions en cours, et au-delà au monde. Ainsi, l'être humain génère ce que l'on pourrait qualifier, faute de terme adéquat, son « propre univers », et finalement c'est par l'activation d'un état d'esprit que chacun décide d'être, ou de ne pas être, dans le registre de l'amusement, ou encore fait le choix d'opter pour la simulation.

De manière générale, comme le précise également Fiorenza Tarozzi, le temps libre des femmes semble plus compté que celui des hommes, le corps des femmes plus exposé, contraint et contrôlé que celui des hommes, d'où ces postures hybrides et ces instants mitigés, divertissements fugitifs ou simples diversions en surimposition, comme dérobés à un autre temps ou à une logique autre.

Autre façon de faire la ronde, de composer cet exercice en boucle, de mettre en scène une figure où la rotondité est à la fois formelle et symbolique : celle évoquée par Sandra Pascalis décrivant la promenade du Cours-la-Reine à Paris au XVII^e siècle. En ce lieu précis et

identifié de la capitale, dévolu à cet usage nouveau, le ballet orchestré des promeneurs et des carrosses semble être la transposition de l'étiquette et du protocole de palais à l'espace urbain. Ici, la ville n'est pas à parcourir, mais elle est investie en un lieu précis, lequel permet l'expression d'une véritable scénographie urbaine.

Illustrations complémentaires d'un usage de la ville comme lieu d'acclimatation expérimentale, les *mouled-s* du Caire (Anna Madœuf), sont des célébrations festives en l'honneur d'un personnage saint. Ces événements sont à la fois des pèlerinages et des fêtes, c'est un même terme qui, en Égypte, rend compte de cette complétude, laquelle ne se transcrit pas dans la langue française. Un même mot pour traduire des situations qui, bien que contrastées, s'élaborent dans un même geste. Ni loisirs, ni divertissements, les *mouled-s* sont cependant des occasions, des moments autres, des opportunités de rencontres qui illustrent comment l'espace de la ville est plastique, comment la fête permet de prendre en compte la réversibilité du décor social, d'interpréter et de transformer un cadre d'existence et, enfin, de manifester tout à la fois la joie d'être ensemble et celle d'être entre soi.

La somme ici présentée se veut aussi inscrite dans des perspectives comparatives, comparaisons de temps, de situations, de contextes socio-géographiques, d'expériences et d'expérimentations, et l'on peut noter, au préalable de cette exploration, que seuls les plaisirs dits « des sens » semblent consensuels ou du moins partagés, même si eux aussi, se déclinent et s'élaborent selon sa société d'appartenance, son époque, sa caste, son sexe, son âge. Bien sûr, certains plaisirs sont abondants ou rares, licites ou illicites, grossiers ou raffinés, inédits ou galvaudés, mais au-delà de tous ces paramètres à la complexité infinie, on remarquera que si les formes, les contextualisations et les recettes changent et que si l'on aime pour certains les chansons paillardes, les « beuveries » et les « gueuletons » (comme en témoigne Jean-Marie Moine présentant les loisirs des compagnons au XIX^e siècle) ou si l'on apprécie pour d'autres les repas fins, la musique et les dégustations (comme le suggère Pierre-Yves Beaurepaire évoquant les loisirs maçonniques au XVIII^e siècle), ce sont bien les mêmes ingrédients, les mêmes ressorts et les mêmes types de satisfaction qui sont à l'œuvre.

De ce point de vue, il faut souligner à nouveau que l'on ne saura rien, au-delà de quelques allusions, des plaisirs dits de la chair ; les contributions à cet ouvrage sont, de ce point de vue, pudiques. Ici, encore une fois, l'intime restera chaste. C'est donc par défaut que ne seront pas explorées ici certaines formes de plaisir. Cependant, le corps reste là ; sa place et sa présence dans l'espace des loisirs, quasi obsédantes, font qu'il se donne généreusement, du moins à l'interprétation.

Dans la pratique des divertissements et l'avènement des loisirs, c'est tant le corps social que le corps individuel qui est sollicité, mais ce dernier est impliqué physiquement, formé, transformé, vêtu ou dévêtu, c'est un corps qui ne s'appartient plus, qui se donne et s'adonne. L'individu moderne est fait d'un corps pluriel, un corps plastique, souple, qui se définit selon des lieux, des moments et des types d'activités. Lorsque ce corps est citoyen, il est conditionné par la mobilité, influencé par la vitesse, ou par l'idée de vitesse associée à celle de liberté. On

remarque qu'évoluent aujourd'hui dans presque toutes - sinon toutes - les villes du monde, des joggers, ou de façon plus générale, des citadins vêtus - en totalité ou en partie - de joggings. Si un costume citadin universel existe, c'est peut-être celui-ci, cette tenue symbole de la déferlante du sport, de la transposition du geste sportif au mouvement urbain, mais aussi d'une nouvelle manière de s'intégrer à l'univers de la ville, soit une façon moderne et mondialisée d'être en ville, d'être de la ville et d'être à la ville.

Cette métamorphose ne se fait pas sans heurt, et l'exemple traité par Efi Avdela démontre comment le loisir juvénile, avec ses modes et modèles exogènes, apparaît brutalement dans la société grecque des années 1950. Le « teddyboyisme » trouble alors une société peu préparée à l'émergence de revendications identitaires de ce type qui semblent ainsi menacer l'ordre social.

Cependant, le corps n'est pas pour autant parfaitement anonyme, il demeure sexuellement référencé, et pour les femmes, cette mue et cette adaptabilité s'énoncent en des termes différents, comme en témoignent l'analyse de Fiorenza Tarozzi, en prenant comme exemples l'invention du maillot de bain et les débuts de la pratique féminine de la bicyclette, et l'analyse de Méropi Anastassiadou-Dumont pointant le rôle de la « nudité balnéaire » dans l'évolution des rapports homme-femme en Turquie au XX^e siècle.

En complément de cette lecture, on peut ajouter que si un statut particulier semble caractériser de façon générale ceux qui se produisent publiquement sur une scène, ceux qui ont pour métier d'être exposés, artistes et gens du spectacle, pour la gent féminine, la stigmatisation peut prendre une tournure particulière. La frontière est parfois mince, dans les représentations souvent plus que dans la réalité, entre chanteuses, actrices et prostituées, comme l'évoque Jean-Christophe Diedrich traitant des cafés-concerts en Lorraine allemande et française (1870-1914). De même, la « querelle des débuts » à Lyon au milieu du XIX^e siècle, voit les artistes livrés en pâture à un public souvent versatile, et l'on ne se prive pas de critiquer la robe ou l'aspect physique d'une chanteuse (Malincha Gersin).

Enfin, le loisir est, bien évidemment, une affaire commerciale ; le loisir se vend et le loisir s'achète, il s'intègre à la logique marchande. Le loisir nécessite des lieux, des équipements et des accessoires ; il participe de la créativité sociale et de la dynamique économique comme en atteste Cédric Perrin pour le cas de Tours, saisi entre 1870-1936. Cependant, le loisir est aussi par lui-même un vecteur ou, selon la terminologie actuelle, un concept de vente, un objet de marketing aux effets publicitaires certains. Le succès des magasins Decré à Nantes, étudiés par Éric Monin, repose en partie sur l'aménagement, à partir des années 1950, d'un espace ludico-commercial mettant l'accent sur la promotion d'accessoires inédits (un escalator) ou d'espaces décalés (toit-terrasse avec piste d'atterrissage). Les effets de surprise et les éléments de modernité des lieux concourent au projet commercial du grand magasin. À une autre échelle, celle de la ville même, les loisirs, tant par leur localisation, leur diffusion que par leurs pratiques façonnent les catégories d'espaces urbains. Ainsi, en suivant au cours d'un siècle comment une même activité, éminemment urbaine, celle du cinéma, s'implante, se

déploie et migre dans la cité en changeant de forme et de logiques spatiales, Éric Blin montre, à partir de l'exemple de Tours, comment les cinémas se sont localisés en centre-ville puis s'y sont raréfiés, tandis que naissait le multiplexe de périphérie. Celui-ci côtoie souvent d'autres surfaces dévolues aux loisirs ou plus exactement aux commerces liés aux loisirs, formant aux franges urbaines des pôles thématiques, des zones dont la trame similaire et répétitive se fonde sur une esthétique et une signalétique banalisées au fort pouvoir d'identification.

En choisissant deux espaces de références, Olivier Zeller a, quant à lui, tenté d'identifier, quels étaient, au sein de mêmes familles, appartenant aux élites du XVIII^e siècle et dotées de plusieurs résidences, les loisirs délibérément inscrits à la campagne ou en ville. Il existait évidemment des occupations spécifiques à ces deux univers, mais plus curieux est le fait que le contenu des bibliothèques était, dans les deux cas, différent ; la lecture de romans semblant associée à la campagne, et celle d'ouvrages érudits à la ville...

Si le loisir s'inscrit dans un contexte, il se place également dans un cadre et l'on peut ici noter le rôle dévolu à ce qu'il convient d'appeler la nature, même – ou surtout – si cette nature est en réalité une des composantes de l'univers urbain, lequel fait de la ville un monde composite et lui associe également des lisières et des extensions. Cette nature est typée : nature-verdure, nature-maritime, ou autre cas de figure, mais elle est une nature pensée et produite ; façonnée et aménagée, elle est mise en conformité avec un projet, auquel elle participe ; c'est une nature qui, plus qu'humanisée, est socialisée.

C'est à une promenade dans une nature proposée aux citoyens (parcs, jardins, zoos), et interprétée par des citoyens, au Caire, à Rabat et à Damas, que nous convie Gaëlle Gillot. Lors des jours de fête, ces lieux distingués sont investis massivement et permettent de s'approprier familialement et collectivement la ville, par le biais notamment du pique-nique et de la communion signifiée par l'installation et la prise d'aliments. Peu importe alors si le jardin fantasmé devient un lieu sur-fréquenté, il est surtout un lieu urbain, de rencontre et de côtoisement. Autre fonction de ces lieux banals, mais atypiques, de la ville que sont les jardins publics : ils peuvent constituer des sortes d'isolats où il est possible de se mettre à distance, tant de chez-soi que de la globalité de la ville. Émergent ainsi des espaces urbains d'un « troisième type », entre lieu public et endroit privé, où se love en particulier la mixité - encore problématique - des amoureux.

C'est bien depuis la ville et en fonction des besoins citoyens que l'on invente les composantes de cette nature complémentaire qui va parfaire l'univers urbain. Nous soulignerons ici la diversité tant des références à l'élément aquatique que des usages de l'eau : vertus prophylactiques, utilisation esthétique, représentations sociales lient l'utilisation et la perception de l'eau sous toutes ses déclinaisons à la question des loisirs (bain de mer, eaux thermales, vapeur du hammam, fontaines, etc.). Les expériences sociales de cette relation, traitées par Méropi Anastassiadou-Dumont et John K. Walton sur, respectivement, les bains de mer autour d'Istanbul et la pratique des bords de mer en Angleterre, aux XIX^e et XX^e siècles,

sont, en ce sens, des exemples comparables, et montrent également comment les villes se sont prolongées jusqu'aux rivages.

Traitée sur le mode panoramique par Abdul-Karim Rafeq, c'est une existence riche en plaisirs et en raffinements que celle des bourgeois damascènes, durant la période ottomane. Il semble malaisé de départager ce qui relève de la vie ordinaire de ce qui tend à être des moments d'exceptions, le « fondu-enchaîné » semble parfait tant sont divers et multiples les lieux, formes et temps d'une vie urbaine qui paraît, pour certains, rythmée par des sollicitations plurielles et des transitions subtiles. C'est peut-être justement dans la construction de ces rythmes, dans cette fluidité apparente, dans cette trame qualitative que se définit alors l'appartenance à l'élite citadine de Damas.

En changeant d'optique, en passant de la fresque à une approche plus focalisée, cette réversibilité est lisible de la même manière, mais depuis un lieu unique, celui du café, qui s'avère de ce point de vue duel. Ainsi, Nora Lafi montre comment convivialité et urbanité y sont mises en scène par les notables ayant en charge la gestion et la gouverne de la cité, dans le Tripoli du XIX^e siècle. Là, c'est le sens même du café, perçu et vécu comme lieu de convivialité, qui est utilisé à d'autres fins, en faisant un espace politique. Le café, élément structurant et constituant de la ville, point de repère spatial, joue aussi un rôle de fabrique, de négociation et de repère de l'ordre social. Le café des notables tripolitains est aussi le lieu qui spatiale (ou qui confisque ?) et tempère les débats...

Autres formes de débats, ceux relatifs à la question de la défense et de la diffusion des loisirs, on note que ces discours s'alimentent d'emprunts à une logique de cercle vertueux. Ainsi, les loisirs contribueraient à un équilibre social, on leur affecte des vertus complémentaires et indispensables. Les loisirs permettent tout simplement de travailler mieux, tel est l'argumentaire en faveur du développement des fonctions et des lieux de loisirs dans la ville du Pirée au XIX^e siècle (Yannis Yannitsiotis). Dans un contexte tout autre, et selon un énoncé formulé autrement, le principe demeure le même pour un personnage dont le rôle et la fonction sont prééminents ; si l'on se distrait, ce peut être pour pouvoir ensuite se livrer à un labeur et à une concentration plus intenses : c'est notamment le cas du prince dans l'Italie de la Renaissance (Florence Alazard). Autre illustration de cette lecture d'une distribution au pouvoir équilibrant, de cet enjeu symbolique de la mise en place des structures et acteurs polyformes des loisirs, cette fois-ci à l'échelle de la ville : le partage et la recherche de l'équité entre franco-catholiques et anglo-protestants dans l'appropriation de Montréal et de Toronto au XX^e siècle (Michèle Dagenais).

Rares ici sont les contributions ciblées et construites depuis la (les) perspective(s) d'un individu unique, et les questions inhérentes à ce type d'approche sont, de ce fait, de nature différente. Ainsi, au-delà de ce que nous apprenons sur la vie sociale de Franz-Caspar Krieger, citoyen de Landshut au XIX^e siècle, grâce au décryptage de son journal intime effectué par Robert Beck, on peut se demander si la pratique même de l'écriture d'un tel document participe du loisir et comment interpréter cette lecture ? En rendre compte, les écrire, même sans

fantaisie ni fioriture aucune, n'est-ce pas savourer encore une fois, par leur mise en mots, ces soirées animées et ces dégustations de bière ? Quel est le sens de cette consignation écrite, de l'élaboration de ce qui deviendra une collection linéaire de loisirs détaillés de façon méthodique et méticuleuse ? Des énoncés peut-être sans surprise mais non sans mystère, car l'exposition d'une intimité révèle surtout des zones d'ombre ; bien qu'il relate une partie de sa vie, Krieger semble pourtant ne rien dire de lui-même. À cette collecte de mots, semble ici répondre la collecte de clichés d'Hermann Kippenberg (1863-1940), photographe amateur, qui, avec la même application, doublée de la compétence technique indispensable à cet effet, parcourt et photographie sa ville, Brême, et les environs de celle-ci (Christian Joschke).

On ne peut alors que regretter l'absence, dans cet ouvrage, d'une interprétation de la dimension psychanalytique des loisirs, tant la manière compulsive et maniaque dont ces deux personnages ont collecté et saisi, tout au long de leurs vies, l'un des scènes et l'autre des paysages, puis les ont transcrits, l'un en mots, l'autre en images, semble relever d'un sens partagé du détail et d'une commune obsession du souvenir...

Divertissements et loisirs dans les sociétés urbaines à l'époque moderne et contemporaine,
dir. R. Beck et A. Madoeuf,
Tours, Presses Universitaires François-Rabelais, coll. Perspectives historiques, 2005

Sommaire

Introduction Robert Beck et Anna Madoeuf

I – Dimensions identitaires

Olivier Zeller *Loisirs urbains, loisirs ruraux dans les élites du xviii^e siècle*

Pierre-Y. Beaurepaire *Loisirs et sociabilités maçonniques au xviii^e siècle*

Sandra Pascalis *Vers une urbanisation des loisirs aristocratiques : la promenade de la cour dans la France des xvii^e et xviii^e siècles*

Jean-Marie Moine *Les loisirs dans le compagnonnage au xix^e siècle*

Joanne Vajda *Espaces de loisirs de la société cosmopolite parisienne. L'influence de l'élite voyageuse, 1855-1937*

Christian Joschke *L'image d'une ville. Le regard sur Brême d'un photographe amateur : Hermann Kippenberg (1863-1940)*

Fiorenza Tarozzi *Espaces urbains du temps libre des femmes, xix^e et xx^e siècles*

Maud Nicolas *Du divertissement au loisir à Tunis : la danse*

II – Formes et usages du temps et de l'espace

Florence Alazard *Les loisirs du prince dans l'Italie de la Renaissance : entre diletto et studio*

Abdul-Karim Rafeq *Diversion and Pleasure in Damascus during the Ottoman Period*

Olivier Dautresme *Hors la cour, au-delà de la foire : les spectacles du Palais-Royal à Paris à la fin du xviii^e siècle*

Robert Beck *Les divertissements quotidiens d'un citoyen bavarois au xix^e siècle*

Bernard Toulhier *Architecture des loisirs en France dans les stations thermales et balnéaires (1840-1939)*

Jean-Christophe Diedrich *Un loisir urbain, les cafés-concerts en Lorraine allemande et française 1870-1914*

Cédric Perrin *Créations d'entreprises de loisirs : Tours (1870-1936)*

Éric Monin *Jour de fête aux magasins Decré. Univers ludiques logiques commerciales dans un magasin nantais (1950-1970)*

Éric Blin *Les cinémas dans l'espace urbain, un siècle de mutations*

Sophie Didier *Disneyland, entre parc de loisir et modèle de ville*

Gaëlle Gillot *Les jardins publics dans le monde arabe*

Anna Madoeuf *Bribes de vie, bribes de ville. Fêtes au Caire*

III – Contrôles et encadrements

John K. Walton *Urban Space, Public Pleasure and Cultural Conflict: the Seaside Resort in England c. 1840-1939*

Yannis Yannitsiotis *De l'homme laborieux à la sociabilité bourgeoise : loisirs contrastés au Pirée pendant le XIX^e siècle*

Nora Lafi *Espace de loisirs, espace politique : le café dans le monde arabe au XIX^e siècle, l'exemple de Tripoli*

Malincha Gersin *La querelle des « débuts » à Lyon au milieu du XIX^e siècle, loisir théâtral ou expression de la puissance du public ?*

Méropi Anastassiadou-Dumont *Bains de mer à Istanbul, XIX^e - XX^e siècles*

Michèle Dagenais *Définir les loisirs publics en milieu urbain ; un enjeu moral et identitaire (Montréal et Toronto 1900-1940)*

Efi Avdela *Loisirs dangereux : modernité, moralité et criminalité juvénile en Grèce dans les années 1950-1960*

Conclusion Philippe Chassaigne